

Fiche de poste



Intitulé du poste : **INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS
D'OCCUPATION DES SOLS (H/F)**

Collectivité de rattachement : **Grand Auch Cœur de Gascogne**

Poste occupé par :

Service : **Urbanisme**

Pôle ou secteur : **Autorisation d'occupation des sols**

Filière : **Administrative**

Catégorie : **B**

MISSIONS DU SERVICE

Concevoir, proposer et mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire de la ville d'Auch en cohérence avec l'ensemble des politiques de la municipalité et sur l'ensemble de son aire d'influence.

Participer pour le compte des communes adhérentes de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne (GACG) et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du pays d'Auch à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Accompagner et conseiller les élus des communes compétentes dans leurs prises de décisions.

MISSIONS DU POSTE

Vous instruisez les certificats d'urbanisme opérationnels et les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (Permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager) pour les communes du Grand Auch Cœur de Gascogne.

CONTEXTE DU POSTE

Supérieur hiérarchique : **Responsable du Pôle ADS**

Poste(s) en aval :

Lieu d'exercice : **Pagodéoutès**

Relations internes : **Services municipaux des communes de la communauté**

Relations externes : **Public, porteurs de projet, services de l'Etat, services et commissions intéressés, concessionnaires réseaux**

OBLIGATIONS DU POSTE

Statutaires : **Devoir de réserve et de discrétion**

Liées au service : **Astreintes**

ACTIVITES

- ▶ Instruire les demandes en matière d'urbanisme avec prise en charge de la totalité des phases et des tâches de l'instruction dans le respect des délais et des contraintes règlementaires.
- ▶ Etablir la recevabilité des dossiers au regard du droit des sols .
- ▶ Consulter les services gestionnaires et personnes publiques contribuant à l'expression de la décision.
- ▶ Contrôler la conformité et effectuer des visites de récolement, sur la commune d'Auch.
- ▶ Identifier et constater les infractions au titre du code de l'urbanisme sur la commune d'Auch.
- ▶ Enregistrer et transmettre les données d'ordre statistiques et fiscales aux services compétents .
- ▶ Suivre l'évolution des documents d'urbanisme des communes .
- ▶ Accompagner et conseiller les élus des communes compétentes dans leurs prises de décisions.
- ▶ Participer au développement et à la mise en œuvre des procédures de dématérialisation .

COMPETENCES

SAVOIR (connaissances théoriques)

- ▶ Connaissance de l'environnement territorial
- ▶ Acteurs du champ de l'urbanisme
- ▶ Carte communale/ PLU /RNU
- ▶ Principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- ▶ Fiscalité de l'urbanisme
- ▶ Outils du contrôle administratif des travaux et contentieux
- ▶ Terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers
- ▶ Code de l'urbanisme, du patrimoine, de la construction, de l'environnement
- ▶ Droit civil (biens et différentes modifications de la propriété)
- ▶ Statut de la Fonction Publique Territoriale
- ▶ Techniques d'expression orale et/ou écrite
- ▶ Techniques de recherche documentaire
- ▶ Techniques d'accueil
- ▶ Techniques gestion des conflits

SAVOIR-FAIRE (expérience)

- ▶ Lire et analyser différents types de plans et documents d'urbanisme
- ▶ Appréhender un projet sur le terrain
- ▶ Lancer les consultations et synthétiser les avis d'experts
- ▶ Vérifier la conformité des demandes d'autorisation aux droits applicables
- ▶ Formuler et proposer une décision
- ▶ Utiliser les outils informatiques spécialisés en urbanisme
- ▶ Formuler des propositions dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme

SAVOIR-ETRE (comportement/qualités)

- ▶ Qualités relationnelles
- ▶ Esprit d'équipe
- ▶ Sens de l'organisation du travail et de l'autonomie
- ▶ Sens du service public (neutralité, égalité de traitement des usagers, respect de l'intérêt général, sens des relations avec l'usager)
- ▶ Assiduité - Ponctualité
- ▶ Capacité d'analyse et de synthèse
- ▶ Sensibilité à l'architecture et au paysage

SPECIFICITES

Poste : Permis B exigé. Disponibilité

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet (37h30/semaine+RTT)